



Communiqué de presse

Jeudi 29 septembre 2011

ASSAINISSEMENT

Un coup de neuf pour le bassin de dépollution situé sur le parc d'activités du Pôle 45

L'AggLO a réalisé des travaux importants de réhabilitation sur le bassin de dépollution situé avenue Charles de Gaulle à Ormes. Ces travaux ont permis de remettre aux normes ce bassin vieillissant. Leur réception est prévue le lundi 3 octobre à 14h30 en présence des élus référents.

Les eaux pluviales du parc d'activités du Pôle 45 sont drainées puis stockées dans un bassin de rétention, situé le long de l'avenue Charles de Gaulle. Cet ouvrage est constitué de deux compartiments dont le premier permet de dépolluer les eaux en décantant les particules et en piégeant les hydrocarbures et le second permet de stocker les eaux pluviales en cas d'orages.

Une étude environnementale a permis de définir la toxicité des boues stockées dans l'ouvrage, leurs volumes et la filière de traitement. Suite à cette étude, il a été décidé de réaliser des travaux sur le premier compartiment afin d'effectuer un curage complet du bassin et de restaurer la qualité de son étanchéité.

L'AggLO compétente en matière de développement économique et d'assainissement montre ainsi son engagement auprès des entreprises du Pôle 45.

Les travaux ont été réalisés du 25 avril au 16 septembre 2011 par le groupement ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION (OGD) pour un montant de 664 633,94 TTC.

Les travaux ont comporté :

- Le curage, l'extraction et l'élimination des boues,
- La réfection de l'étanchéité du bassin.

Contact presse AggLO :

Anaïs Laub Berrier, chargée de communication Environnement/Aménagement

Tél. : 02.38.78.77.26 / Fax : 02.38.78.49.01 / Courriel : alaub-berrier@agglo-orleans.fr



BOIGNY SUR BIONNE - BOU - CHANTEAU - CHÉCY - COMBLEUX - FLEURY LES AUBRAIS - INGRÉ - LA CHAPELLE SAINT MESMIN - MARDIÉ -
MARIGNY LES USAGES - OLIVET - ORLÉANS - ORMES - SAINT CYR EN VAL - SAINT DENIS EN VAL - SAINT HILAIRE SAINT MESMIN -
SAINT JEAN DE BRAYE - SAINT JEAN DE LA RUELLÉ - SAINT JEAN LE BLANC - SAINT PRYVÉ SAINT MESMIN - SARAN - SEMOY